

## 6011 - Faut-il sauver le malade ou l'abandonner à son destin

### La question

Allah sait tout y compris ce qui n'existe pas encore. Que pense l'Islam du Décret et du Destin? L'homme est-il maître de son destin ou s'agit-il d'une affaire prédestinée? Quand un homme risque de mourir, certains disent que sa mort est entre les mains d'Allah et dépend de Sa volonté tandis que d'autres s'efforcent de le sauver. Existe-t-il un destin écrit ou c'est plutôt l'homme qui est maître de son destin?

### La réponse détaillée

Tout est écrit et prédestiné conformément aux propos du Très Haut: « **Nous n' avons rien omis d' écrire dans le Livre... »** (Coran,6:54) et : « **Et tout ce qu' ils ont fait est mentionné dans les registres,... »** (Coran,54:52) . En outre, le hadith authentique dit: « **La première chose créée par Allah fut la plume , et Il lui a dit : ecris.Et la plume de demander: qu'est ce que je dois écrire, ô Maître? - Ecris, dit Allah, ce qui arrivera jusqu'au jour de la Résurrection .** » Un autre hadith dit: « **Allah a prédestiné le sort des créatures cinquante mille ans avant la création des cieux et la terre.** »

Mais cette prédestination nous est inconnaisable, nous ne saurions en dépendre et cesser d'utiliser les moyens (appropriés à nos desseins). Il n'y a aucune contradiction entre la croyance à la prédestination et la libre décision des actes. A ce propos, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dit : « **Serviteurs d'Allah, soignez-vous, mais n'utilisez à cet effet aucune matière interdite. En effet, Allah a créé pour toute maladie un remède approprié.** » Le Messager (bénédiction et salut soient sur lui) a dit également: « **Oeuvrez, car à chacun est facilité d'agir dans le sens pour lequel il a été créé.** »

Nous ne connaissons ce qui a été écrit qu'après son déroulement. Or Allah nous a doté d'une volonté, d'une puissance et d'un libre arbitre dans le cadre de Sa volonté et de Sa puissance.

En somme, il n'y a point de contradiction entre la volonté de sauver une vie humaine et le Destin et le Décret qui ne peuvent être connus qu'après leur déroulement.

Allah le Très Haut le sait mieux.